

Chers parents,

L'année scolaire se termine et nous préparons déjà l'année prochaine. Pour rappel, l'OGEC gère la gestion de l'établissement : entretien locaux, financement matériel et outils pédagogiques, contrats Asem...

Nous vous communiquons les tarifs 2022-2023 votés en CA d'Ogec

-Contribution familiale facturée tous les mois : 17 € /mois pour le 1<sup>er</sup> enfant, 14€ pour le 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, gratuit à partir du 4<sup>ème</sup> enfant . Vous aurez toujours la possibilité de payer en une seule fois à la rentrée soit 17x10 mois = 170€, vous pourrez aussi régler par virement bancaire. Si jamais enregistré, veuillez demander un RIB de l'OGEC à la directrice.

-Cantine : Au dernier CA d'OGEC, il a été voté le changement de prestataire des repas de cantine pour la rentrée de septembre. Ils seront préparés par la société API davantage tournée vers les produits locaux. Le tarif du repas ne change pas pour les familles et sera toujours facturé à 3.95€. L'organisation ne changera pas : donner les besoins réguliers en début d'année scolaire et sinon transmettre les jours de cantine le vendredi avant 12h pour la semaine suivante. Nous vous informerons davantage à la réunion de classe de votre enfant.

-Assurance scolaire Individuelle Accident : l'école vous propose la Mutuelle St Christophe à 11.50€ par enfant. Le bulletin d'inscription est sur le site de l'école. Pour les familles intéressées, il faudra le fournir pour le jour de la rentrée. Ne pas joindre le chèque comme noté sur le bulletin, le montant sera noté sur la 1<sup>ère</sup> facture. Pour les autres , il faudra bien demander à votre assurance l'attestation Individuelle Accident ( qui n'est pas la même que la responsabilité civile, qu'il faudra aussi fournir le jour de la rentrée) . Pour tous il faudra fournir aussi une attestation « Responsabilité civile »

-Pas de changement pour les tarifs des fournitures pédagogiques, elles seront sur la 1<sup>ère</sup> facture (30€ pour un enfant de primaire et 15 € en maternelle)

ASEM : Michèle et Flavie sont en fin de contrat aidé. Elles n'ont malheureusement pas été renouvelées malgré notre souhait. Nous les remercions pour tout le travail effectué auprès des élèves et des maîtresses cette année scolaire. Un seul contrat a été renouvelé ( restrictions gouvernementales) et Amandine reste ASEM en maternelle.

Mariane CESA rejoindra l'équipe éducative en septembre en tant qu'apprenti préparant le CAP petite enfance au LEAP d'Yssingaux

**Matinée TRAVAUX** : Pour bien préparer la rentrée, il faudrait préparer les espaces verts de l'école. Si vous avez un peu de temps pour tondre, tailler les haies, balayer la cour, arracher les herbes.. Nous vous donnons RDV le samedi 27 août à 9h sur la cour de l'école. Merci d'avance .

**Bel été**

Marianne Vincent Présidente et le bureau OGEC Arc en Ciel